CHAMPIONNAT NOUVELLE-AQUITAINE PAR EQUIPES VETERANS MESSIEURS 2ème DIVISION

REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales. Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

I – CONDITIONS DE PARTICIPATION

- POUR LES CLUBS : Cf. Règlements Généraux du Vade-Mecum Sportif 2019
- <u>POUR LES MEMBRES DES EQUIPES</u>: Cf. Règlements Généraux du Vade-Mecum Sportif 2019. Ouvert aux joueurs nés le **30 août 1954 ou avant.**

II – FORME DE JEU

Interclubs par équipes de 8 équipiers au maximum (4 joueurs).

Epreuve sur 2 jours

4 joueurs / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour Les 3 meilleurs scores par jour sont retenus.

Les 3 meilleures équipes joueront en 1ère division en 2020.

Les 3 équipes les moins bien classées joueront en Promotion en 2020.

III - ENGAGEMENT

- Confirmation de participation et d'inscription des joueurs sur Internet http://xnet.ffgolf.org avant le vendredi 23 août 2019 à minuit.
- Les droits d'inscription s'élèvent à 180 € par équipe et seront <u>à payer par chèque à la Ligue Nouvelle-Aquitaine</u>. Le droit d'engagement de tout club déclarant forfait après la date limite d'inscription des équipiers restera acquis à la Ligue.

IV - PRIX

Souvenirs offerts par la Ligue aux trois premières équipes.